

Ville de Malakoff

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 15 octobre 2025

Objet : Décision modificative n°1 du budget annexe Location de Parkings pour l'exercice 2025

Nombre de membres composant le conseil :	N° DEL2025_101
39	
En exercice:	39
Présents:	30
Représentés (ayant donné mandat):	6
Absent excusé (sans mandat):	3
	Arrivée en Préfecture le :
	Publiée le :
	Exécutoire le :

L'an deux mille vingt cinq, le quinze octobre à 19 heures00, les membres composant le Conseil Municipal de Malakoff, légalement convoqués, conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de **Madame Jacqueline BELHOMME**, Maire.

Etaient Présents :

Mme Jacqueline Belhomme - Mme Sonia Figuères - M. Rodéric Aarsse -
Mme Corinne Parmentier - M. Dominique Cardot - Mme Vanessa Ghiati
- M. Antonio Oliveira - Mme Bénédicte Ibos - M. Saliou Ba -
Mme Jocelyne Boyaval - M. Jean-Michel Pouillé -
Mme Dominique Trichet-Allaire - Mme Virginie Aprikian -
M. Farid Hemidi - Mme Catherine Morice - Mme Fatiha Alaudat -
Mme Carole Sourigues - M. Michaël Goldberg - M. Loïc Courteille -
M. François Thomas - M. Grégory Gutierrez - Mme Julie Muret -
Mme Héla Bel Hadj Youssef - M. Martin Vernant - M. Anthony Toueilles -
M. Hugo Poupard - M. Gilles Bresset - M. Roger Pronesti -
M. Olivier Rajzman - M. Stéphane Tauthui

Avaient donné mandat :

M. Michel Aouad à M. Saliou Ba
M. Pascal Brice à M. Loïc Courteille
M. Nicolas Garcia à Mme Bénédicte Ibos
Mme Tracy Kitenge à Mme Sonia Figuères
M. Aurélien Denaes à M. François Thomas
Mme Fatou Sylla à M. Dominique Cardot

Etaient excusés :

Mme Nadia Hammache - Mme Emmanuelle Jannès - Mme Charlotte Rault

Envoyé en préfecture le 25/11/2025

Reçu en préfecture le 25/11/2025

Publié le

ID : 092-219200466-20251125-DEC2025_318-AR

Secrétaire de séance : M. Cardot en conformité avec l'ordre du jour général des collectivités territoriales, a été désigné pour assurer la secrétariat de séance, fonctions qu'il a acceptées.

S2LO

Ville de Malakoff

CONSEIL MUNICIPAL Séance publique du 15 octobre 2025

Registre des délibérations Délibération n° DEL2025_101

Objet : Décision modificative n°1 du budget annexe Location de Parkings pour l'exercice 2025

Le conseil municipal,

L'exposé du rapporteur entendu,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1612-1, L.1612-11 et L.2121-29 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics locaux à caractère industriel et commercial ;

Vu la délibération municipale n°DEL2024_137 en date du 18 décembre 2024 portant adoption du budget primitif du budget annexe *Location de parkings* pour l'exercice 2025 ;

Vu la délibération municipale n°DEL2025_6 en date du 25 juin 2025 portant adoption du budget supplémentaire du budget annexe *Location de parkings* l'exercice 2025 ;

Vu l'avis des commissions municipales compétentes ;

Considérant qu'il convient d'ajuster par décision modificative les prévisions budgétaires du budget annexe *Location de parkings* pour l'exercice 2025 ;

Après en avoir délibéré,

Article 1 : APPROUVE la décision modificative n°1 du budget annexe *Location de parkings* pour l'exercice 2025, comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 25/11/2025

Reçu en préfecture le 25/11/2025

Publié le

ID : 092-219200466-20251125-DEC2025_318-AR

**Dépenses d'investissement**

Article / Chapitre budgétaire	Libellé	Dépenses réelles	Dépenses d'ordre budgétaires	Total des prévisions DM n°1/2025
2115	<i>Terrains bâties</i>	2 000 000,00 €	0,00 €	2 000 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	2 000 000,00 €	0,00 €	2 000 000,00 €
Sous-total des dépenses réelles et d'ordre budgétaires		2 000 000,00 €	0,00 €	2 000 000,00 €
Total des dépenses d'investissement cumulées				2 000 000,00 €

Recettes d'investissement

Article / Chapitre budgétaire	Libellé	Recettes réelles	Recettes d'ordre budgétaires	Total des prévisions DM n°1/2025
1641	<i>Emprunts en euros</i>	2 000 000,00 €	0,00 €	2 000 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000 000,00 €	0,00 €	2 000 000,00 €
Sous-total des recettes réelles et d'ordre budgétaires		2 000 000,00 €	0,00 €	2 000 000,00 €
Total des recettes d'investissement cumulées				2 000 000,00 €

Article 2 : La présente délibération sera inscrite au registre des délibérations et publiée électroniquement. Ampliation en sera adressée à Monsieur le Préfet du département des Hauts-de-Seine et Madame la comptable publique assignataire de la Ville de Malakoff.

Vote : la délibération est adoptée par 32 voix pour,
 3 contre,
 M. Stéphane Tauthui
 1 abstention(s)
 M. Martin Vernant

Fait et délibéré à la date ci-de

Ont signé les membres présent

Pour extrait conforme au regis

La Maire,

- Certifie le caractère exécutoire de cette délibération compte-tenu de sa transmission en préfecture, de son affichage ou de sa notification.
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant Madame la Maire de Malakoff dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de son affichage; l'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours pour excès de pouvoir peut également être introduit devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de l'affichage ou, si un recours administratif a été préalablement déposé, à compter de la décision expresse ou implicite de rejet de l'administration. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télerecours citoyens accessible par le site Internet www.telerecours.fr